

# Commune d'Arthonnay

## Compte rendu réunion du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix huit décembre à 19 heures , le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire

Présents : Melle ROUSSEAU Noémie, Mmes LOMBARD Emilie, PRIGNOT Michèle Mrs LENOARD Jean Claude, CHATELAIN Jean Pierre, VERITA Jean Luc, LEJAY Jacky.

Absent excusé : Mr CERVEAU Gilles

Absent excuse représenté par procuration : Mr BOSVIEUX Jean à Mr VERITA Jean Luc

Secrétaire de séance : Mme LOMBARD Emilie

Après avoir entendu le compte rendu du 04 décembre, le conseil l'adopte à l'unanimité.

Par lettre du 27 novembre 2014 reçu en rar Mr VAN DEN BROECK Alain démissionne de son mandat d'Adjoint et de conseiller municipal, sa démission est acceptée par la Sous-Préfecture en date du 5 décembre 2014.

Le Conseil Municipal est alors en mesure de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Conformément au Code Général des Collectivités, « chacun des Adjoints d'un rang inférieur à celui de l'Adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des Adjoints »

Le nouveau tableau des Adjoints s'établit ainsi :

Mr LEONARD Jean Claude, Premier Adjoint

Le poste du deuxième Adjoint devient dès lors vacant, il est proposé d'élire un nouvel adjoint.

Mme le Maire demande qui est candidat au poste de deuxième adjoint :

Mme LOMBARD Emilie, Mme PRIGNOT Michèle sont candidates

Après avoir passé au vote à bulletin secret :

Mme PRIGNOT Michèle est élue deuxième adjointe et prend place à compter de ce jour.

### Infos diverses :

- Le Conseil Municipal autorise Mr JAILLANT à mettre du carrelage vers le caniveau de la borne à eau.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de faire des cartes de vœux.
- Une réunion de chantier église a eu lieu mercredi 17 décembre, le devenir de la sacristie doit être réfléchi et vu à la prochaine réunion de chantier. La prochaine réunion aura lieu le 15 janvier en présence de la DRAC et de l'ABF.
- Du concassé a été remis vers les containers.
- La viorne qui envahissait le mur de Mme DHUEZ a été coupée
- Petit souci au niveau d'un affouagiste qui a mal situé sa portion.
- Le goûter des enfants hier 17 s'est très bien passé, tous les enfants étaient présents.
- Samedi 20 décembre, les colis des personnes âgées seront distribués.
- Le problème du nombre de levées des poubelles est évoqué, l'info devra être signalée à la CCLTB.
- L'entreprise MANSANTI passera en début d'année afin de faire le point sur les travaux de voirie à faire.
- Un devis de désherbage est demandé à l'entreprise Guillemin
- L'entreprise DUMINY est venue voir les tilleurs afin de faire un devis.

La séance est levée à 19 heures 55

Le Maire

J ROUSSEAU